

États financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de

## **NAV CANADA**

Trimestres clos les 30 novembre 2016 et 2015

**NAV CANADA****États consolidés résumés intermédiaires du résultat net (non audité)****Trimestres clos les 30 novembre**

(en millions de dollars canadiens)

	Notes	2016	2015
<b>Produits</b>			
Redevances d'usage		315 \$	324 \$
Autres produits		17	18
		<u>332</u>	<u>342</u>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Salaires et avantages du personnel		219	203
Services techniques		30	30
Installations et entretien		18	16
Amortissements	6, 7	36	35
Autres		18	12
		<u>321</u>	<u>296</u>
<b>Autres (produits) et charges</b>			
Produits financiers		(16)	(3)
Coût financier net lié aux avantages du personnel	5	14	11
Autres charges financières	8	31	25
Autres profits		(7)	(3)
		<u>22</u>	<u>30</u>
Bénéfice net (perte nette) avant l'impôt sur le résultat et le mouvement net des comptes de report réglementaires		(11)	16
Charge d'impôt sur le résultat		1	–
		<u>–</u>	<u>–</u>
<b>Bénéfice net (perte nette) avant le mouvement net des comptes de report réglementaires</b>		<u>(12)</u>	<u>16</u>
Mouvement net des comptes de report réglementaires lié au bénéfice net (à la perte nette), après impôt	3	12	(18)
		<u>–</u>	<u>–</u>
<b>Bénéfice net (perte nette) après le mouvement net des comptes de report réglementaires</b>		<u>– \$</u>	<u>(2) \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

## NAV CANADA

### États consolidés résumés intermédiaires du résultat global (non audité)

Trimestres clos les 30 novembre

(en millions de dollars canadiens)

	Notes	2016	2015
<b>Bénéfice net (perte nette) après le mouvement net des comptes de report réglementaires</b>		– \$	(2) \$
<b>Autres éléments du résultat global</b>			
<b>Éléments qui ne seront pas reclassés dans le résultat net :</b>			
Réévaluations des régimes à prestations définies du personnel	5	318	117
Mouvement net des comptes de report réglementaires lié aux autres éléments du résultat global	3	<u>(318)</u>	<u>(117)</u>
		–	–
<b>Éléments qui seront reclassés dans le résultat net :</b>			
Variations de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie		36	(11)
Mouvement net des comptes de report réglementaires lié aux autres éléments du résultat global	3	<u>(36)</u>	<u>11</u>
		–	–
<b>Total des autres éléments du résultat global</b>		<u>–</u>	<u>–</u>
<b>Total du résultat global</b>		<u>– \$</u>	<u>(2) \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

## NAV CANADA

### États consolidés résumés intermédiaires de la situation financière (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Notes	30 novembre 2016	31 août 2016
<b>Actifs</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie		224 \$	119 \$
Débiteurs et autres		95	107
Placements	9	304	373
Autres		11	10
		<u>634</u>	<u>609</u>
<b>Actifs non courants</b>			
Placement sous forme d'actions privilégiées	4, 9	301	291
Immobilisations corporelles	6	664	664
Immobilisations incorporelles	7	948	953
		<u>1 913</u>	<u>1 908</u>
<b>Total des actifs</b>		<u>2 547</u>	<u>2 517</u>
Soldes débiteurs des comptes de report réglementaires	3	1 355	1 708
<b>Total des actifs et des soldes débiteurs des comptes de report réglementaires</b>		<u>3 902 \$</u>	<u>4 225 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

## NAV CANADA

### États consolidés résumés intermédiaires de la situation financière (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Notes	30 novembre 2016	31 août 2016
<b>Passifs</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et autres créditeurs		213 \$	202 \$
Produits différés		5	6
Partie courante de la dette à long terme	8	125	25
		<u>343</u>	<u>233</u>
<b>Passifs non courants</b>			
Dette à long terme	8	1 594	1 694
Avantages du personnel	5	1 406	1 694
Passif d'impôt différé		46	45
Passif dérivé		19	54
Provisions		1	1
		<u>3 066</u>	<u>3 488</u>
<b>Total des passifs</b>		<u>3 409</u>	<u>3 721</u>
<b>Capitaux propres</b>			
Résultats non distribués		28	28
<b>Total des capitaux propres</b>		<u>28</u>	<u>28</u>
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>		<u>3 437</u>	<u>3 749</u>
Soldes créditeurs des comptes de report réglementaires	3	465	476
Engagements	10		
<b>Total des passifs, des capitaux propres et des soldes créditeurs des comptes de report réglementaires</b>		<u>3 902 \$</u>	<u>4 225 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

## NAV CANADA

### États consolidés résumés intermédiaires des variations des capitaux propres (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total
<b>Solde au 31 août 2015</b>	28 \$	– \$	28 \$
Bénéfice net (perte nette) et mouvement net des comptes de report réglementaires	(2)	–	(2)
Autres éléments du résultat global	–	–	–
<b>Solde au 30 novembre 2015</b>	<u>26 \$</u>	<u>– \$</u>	<u>26 \$</u>
<b>Solde au 31 août 2016</b>	28 \$	– \$	28 \$
Bénéfice net (perte nette) et mouvement net des comptes de report réglementaires	–	–	–
Autres éléments du résultat global	–	–	–
<b>Solde au 30 novembre 2016</b>	<u>28 \$</u>	<u>– \$</u>	<u>28 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

## NAV CANADA

### Tableaux consolidés résumés intermédiaires des flux de trésorerie (non audité)

Trimestres clos les 30 novembre

(en millions de dollars canadiens)

	Notes	2016	2015
<b>Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :</b>			
<b>Exploitation</b>			
Montants reçus au titre des redevances d'usage		335 \$	345 \$
Autres montants reçus		10	13
Remboursement au titre de la taxe à la consommation		3	–
Paiements à des membres du personnel et à des fournisseurs		(248)	(220)
Cotisations aux régimes de retraite – services rendus au cours de la période	5	(20)	(21)
Cotisations aux régimes de retraite – paiements spéciaux	5	–	(7)
Paiements au titre des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		(2)	(1)
Paiements d'intérêts		(23)	(24)
Intérêts reçus		1	1
		<u>56</u>	<u>86</u>
<b>Investissement</b>			
Dépenses d'investissement		(32)	(34)
Paiements de taxe sur les intrants à recouvrer au moment de la résiliation d'une opération transfrontalière		–	26
Produit provenant des fiducies de papier commercial adossé à des actifs	9	80	2
		<u>48</u>	<u>(6)</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et d'investissement</b>			
		104	80
Incidence du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		1	–
<b>Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>			
		105	80
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période</b>			
		119	230
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période</b>			
		<u>224 \$</u>	<u>310 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

# NAV CANADA

## Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres clos les 30 novembre 2016 et 2015

(en millions de dollars canadiens)

---

### 1. Entité présentant l'information financière

NAV CANADA a été constituée en tant que société sans capital social en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes* dans le but d'acquérir, de détenir, de gérer, d'exploiter, de maintenir et de développer le système canadien de navigation aérienne civile (le « SNA »), tel qu'il est défini en vertu de la *Loi sur la commercialisation des services de navigation aérienne civile* (la « Loi sur le SNA »). NAV CANADA a été prorogée en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. À l'intérieur des paramètres fondamentaux délimitant le mandat que la Loi sur le SNA lui confère, NAV CANADA a le droit de fournir des services de navigation aérienne civile et elle est la seule autorité compétente qui peut fixer et percevoir les redevances d'usage pour de tels services. L'activité principale de NAV CANADA et de ses filiales (collectivement, la « Société ») consiste à fournir des services de navigation aérienne, ce qui constitue l'unique secteur isolable de la Société. Les services de navigation aérienne de la Société sont dispensés essentiellement au Canada.

Les redevances au titre des services de navigation aérienne civile qu'offre la Société sont soumises au cadre réglementaire économique édicté dans la Loi sur le SNA. Aux termes de celle-ci, la Société peut établir de nouvelles redevances ou réviser les redevances existantes qu'elle perçoit pour ses services. Lorsqu'elle établit de nouvelles redevances ou qu'elle révisé les redevances existantes, la Société doit suivre les paramètres obligatoires de la Loi sur le SNA en matière d'établissement des redevances, lesquels prescrivent, entre autres choses, que le tarif des redevances, établi d'après des projections raisonnables et prudentes, ne peut être tel que les produits découlant de ces redevances soient supérieurs aux obligations financières courantes et futures de la Société dans le cadre de la prestation des services de navigation aérienne civile. Aux termes de ces paramètres, le conseil d'administration de la Société (le « conseil »), agissant en qualité de régulateur de tarifs, approuve le montant des modifications devant être apportées aux redevances d'usage ainsi que la date à laquelle elles doivent avoir lieu. La Société prévoit ses activités de façon à atteindre le seuil de rentabilité à la clôture de chaque exercice après avoir constaté des ajustements au compte de stabilisation des tarifs. Les incidences de la réglementation des tarifs sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société sont décrites à la note 3.

Aux termes de la Loi sur le SNA, la Société doit donner aux usagers un préavis de toute redevance qu'elle se propose d'établir ou de réviser, et elle doit les consulter à ce sujet. Les usagers peuvent faire valoir leur point de vue auprès de la Société de même qu'ils peuvent interjeter appel des redevances révisées devant l'Office des transports du Canada en invoquant des motifs selon lesquels la Société a violé les paramètres obligatoires édictés dans la Loi sur le SNA ou a omis de donner aux usagers les préavis prévus par la loi.

NAV CANADA est une société domiciliée au Canada. Le siège social de NAV CANADA est situé au 77, rue Metcalfe, Ottawa (Ontario), Canada, K1P 5L6. Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires de NAV CANADA comprennent les comptes de ses filiales.

### 2. Mode de présentation

#### a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été établis selon la Norme comptable internationale (International Accounting Standard, ou « IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*. Suivant les dispositions de cette norme, les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ne présentent pas toutes les informations qui doivent figurer dans des états financiers consolidés annuels établis conformément aux Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, ou « IFRS ») et ils doivent être lus à la lumière des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2016 (les « états financiers consolidés annuels de 2016 »).

La publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires a été approuvée par le conseil en date du 11 janvier 2017.

## NAV CANADA

### Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres clos les 30 novembre 2016 et 2015

(en millions de dollars canadiens)

---

## 2. Mode de présentation (suite)

### b) Base d'évaluation

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des éléments significatifs suivants :

- les instruments financiers classés et désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente, qui sont évalués à la juste valeur;
- les passifs au titre des prestations définies, qui sont comptabilisés comme le montant net de la valeur actualisée des obligations au titre de prestations définies et des actifs du régime évalués à la juste valeur.

### c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens (« \$ CA »), soit la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société. Toutes les informations présentées ont été arrondies au million de dollars près, à moins d'indication contraire.

### d) Caractère saisonnier

Les activités d'exploitation de la Société ont varié de façon historique au cours de l'exercice, les produits découlant de la circulation aérienne les plus élevés ayant été enregistrés au quatrième trimestre (de juin à août). L'intensification de la circulation aérienne s'explique par une hausse des voyages de loisir pendant les mois d'été. De par sa structure de coûts qui est en grande partie fixe, la Société ne subit pas de variations importantes de ses coûts au cours de l'exercice.

### e) Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables utilisées pour les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires figurent à la note 3 afférente aux états financiers consolidés annuels de 2016 de la Société, sauf pour ce qui est de l'application des nouvelles normes, des modifications et des interprétations entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2016. Les méthodes comptables ont été appliquées de manière uniforme à toutes les périodes présentées, sauf indication contraire.

En décembre 2014, l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a publié *Initiative concernant les informations à fournir* (modifications de l'IAS 1, *Présentation des états financiers*). Ces modifications visent à améliorer la présentation actuelle de l'information et les obligations d'information et elles encouragent les entités à avoir recours au jugement professionnel en ce qui a trait aux obligations d'information et de présentation dans leurs états financiers. L'application de ces modifications a pris effet le 1<sup>er</sup> septembre 2016. Aucun changement n'a été apporté aux présents états financiers consolidés résumés intermédiaires par suite de cette application. La suppression des informations fournies dans les états financiers consolidés annuels de la Société qui ne sont pas importantes est prévue.

### f) Estimations comptables et jugements critiques

L'établissement des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires exige que la direction ait recours à son jugement et fasse des estimations à l'égard d'événements futurs.

Les estimations et les jugements sont continuellement évalués et sont fondés sur l'expérience antérieure et d'autres facteurs, y compris les attentes quant aux événements futurs jugés raisonnables selon les circonstances. Les estimations comptables, par définition, correspondront rarement aux résultats réels.

Les jugements critiques et principales sources d'incertitude à l'égard des estimations sont présentés à la note 2 e) des états financiers consolidés annuels de 2016 de la Société.

## NAV CANADA

### Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres clos les 30 novembre 2016 et 2015

(en millions de dollars canadiens)

### 3. Incidence des comptes de report réglementaires sur les états financiers

Selon l'information que la Société est tenue de fournir à titre d'entité assujettie à la réglementation des tarifs, les soldes des comptes de report réglementaires sont les suivants aux dates indiquées :

	31 août 2016	Report réglementaire	Recouvrement ou reprise	30 novembre 2016
<b>Soldes débiteurs des comptes de report réglementaires</b>				
Dérivés	54 \$	(35) \$	– \$	19 \$
Impôt différé	45	1	–	46
Avantages du personnel				
Congés de maladie cumulatifs	30	–	–	30
Réévaluations des autres avantages postérieurs à l'emploi	38	(11)	(1)	26
Réévaluations des régimes de retraite	1 482	(310)	–	1 172
Réévaluations des régimes complémentaires de retraite	7	3	–	10
Opération de couverture réalisée	52	–	–	52
	<u>1 708 \$</u>	<u>(352) \$</u>	<u>(1) \$</u>	<u>1 355 \$</u>
<b>Soldes (crédeurs) des comptes de report réglementaires</b>				
Compte de stabilisation des tarifs	(169) \$	(17) \$	10 \$	(176) \$
Dérivés	(3)	(1)	–	(4)
Avantages du personnel				
Cotisations aux régimes de retraite	(136)	30	–	(106)
Cotisations au titre des prestations d'ILD	–	–	(2)	(2)
Variation de la juste valeur du placement sous forme d'actions privilégiées	(162)	(10)	–	(172)
Opération de couverture réalisée	(6)	–	1	(5)
	<u>(476) \$</u>	<u>2 \$</u>	<u>9 \$</u>	<u>(465) \$</u>

L'objectif à long terme quant au solde de crédit cible du compte de stabilisation des tarifs est de 7,5 % du total des charges annuelles prévues, déduction faite des autres (produits) et charges, compte non tenu des éléments non récurrents, sur une base continue. Pour l'exercice qui sera clos le 31 août 2017 (l'« exercice 2017 »), le solde cible est de 101 \$ [100 \$ pour l'exercice clos le 31 août 2016 (l'« exercice 2016 »)]. Au 30 novembre 2016, le solde du compte de stabilisation des tarifs ajusté théoriquement pour tenir compte du montant net de 3 \$ de la tranche non liée au crédit de l'écart de la juste valeur des placements par rapport à leur valeur nominale (note 9) correspondait à un solde crédeur de 179 \$ (183 \$ au 31 août 2016).

## NAV CANADA

### Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres clos les 30 novembre 2016 et 2015

(en millions de dollars canadiens)

#### 3. Incidence des comptes de report réglementaires sur les états financiers (suite)

Le tableau ci-dessous illustre l'incidence des ajustements au titre de la stabilisation des tarifs et du mouvement net des comptes de report réglementaires sur le résultat net présenté dans l'état consolidé résumé intermédiaire du résultat net :

	Trimestres clos les 30 novembre	
	2016	2015
Avant le mouvement net des comptes de report réglementaires		
Produits	332 \$	342 \$
Charges d'exploitation	321	296
Autres (produits) et charges	22	30
Charge d'impôt sur le résultat	1	–
	<u>(12)</u>	<u>16</u>
Mouvement net des comptes de report réglementaires		
Ajustements au titre de la stabilisation des tarifs		
Écarts favorables par rapport aux niveaux prévus	(17)	(13)
Ajustement approuvé initial <sup>1)</sup>	10	(8)
	<u>(7)</u>	<u>(21)</u>
Autres ajustements aux comptes de report réglementaires		
Cotisations des membres du personnel aux régimes de retraite	30	11
Autres avantages du personnel	(3)	(3)
Placements sous forme d'actions privilégiées, après impôt	(9)	(6)
Opérations de couverture réalisées	1	1
	<u>19</u>	<u>3</u>
	<u>12</u>	<u>(18)</u>
Bénéfice net (perte nette), compte tenu des ajustements au titre de la stabilisation des tarifs et des ajustements aux comptes de report réglementaires	<u>– \$</u>	<u>(2) \$</u>

<sup>1)</sup> Le conseil a approuvé un virement de 38 \$ depuis le compte de stabilisation des tarifs devant être inscrit au cours de l'exercice 2017 en conséquence d'une insuffisance prévue (virement de 31 \$ au compte de stabilisation des tarifs pour l'exercice 2016 en conséquence d'un excédent prévu) afin que les résultats d'exploitation prévus atteignent le seuil de rentabilité. Par conséquent, le virement de ce montant depuis le compte de stabilisation des tarifs se fait de manière constante au cours de l'exercice.

## NAV CANADA

### Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres clos les 30 novembre 2016 et 2015

(en millions de dollars canadiens)

#### 4. Placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon LLC

Comme il est mentionné à la note 14 afférente aux états financiers consolidés annuels de 2016, la participation totale de la Société dans Aireon LLC (« Aireon ») devrait être acquise en cinq tranches de placement pour atteindre un montant total maximal de 150 \$ US (201 \$ CA) d'ici l'année civile 2017. Au 30 novembre 2016, la Société avait investi 120 \$ US (161 \$ CA) [120 \$ US (157 \$ CA) au 31 août 2016]. La Société est représentée par quatre des onze membres du conseil d'administration d'Aireon. Le placement de la Société dans Aireon prend la forme d'actions privilégiées, qui sont rachetables et convertibles en actions ordinaires.

Au 30 novembre 2016, la participation totale de la Société en actions ordinaires sur une base pleinement diluée après la conversion s'établissait à 36,5 % (36,5 % au 31 août 2016).

Le 21 décembre 2016, soit après le 30 novembre 2016, la Société a réalisé la quatrième tranche du placement, laquelle correspond à 15 \$ US (16 \$ CA), ce qui porte sa participation totale à 135 \$ US (181 \$ CA). La participation totale de la Société en actions ordinaires sur une base pleinement diluée après la conversion a augmenté pour s'établir à 38,1 %.

#### 5. Avantages du personnel

La Société a comptabilisé les charges nettes suivantes au titre des régimes de retraite à prestations définies et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi :

	Trimestres clos les 30 novembre			
	2016	2015	2016	2015
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages	
État du résultat net				
Coût des services rendus au cours de la période	44 \$	36 \$	1 \$	1 \$
Coût financier	57	59	2	2
Produits d'intérêts sur les actifs des régimes	(45)	(50)	–	–
Total de la charge	<u>56 \$</u>	<u>45 \$</u>	<u>3 \$</u>	<u>3 \$</u>
État des autres éléments du résultat global				
Réévaluations				
Rendement des actifs des régimes, à l'exclusion des produits d'intérêts sur les actifs des régimes	107 \$	(11) \$	– \$	– \$
Gains actuariels	(414)	(103)	(11)	(3)
Total comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	<u>(307) \$</u>	<u>(114) \$</u>	<u>(11) \$</u>	<u>(3) \$</u>

Le coût financier net lié aux avantages du personnel d'un montant de 14 \$ pour le trimestre clos le 30 novembre 2016 comprend les charges d'intérêts et les produits d'intérêts liés aux actifs des régimes susmentionnés au titre des régimes de retraite et des autres régimes d'avantages.

Les taux d'actualisation moyens pondérés utilisés pour l'établissement des réévaluations sont les suivants :

	Régimes capitalisés			Régimes non capitalisés		
	30 novembre 2016	31 août 2016	30 novembre 2015	30 novembre 2016	31 août 2016	30 novembre 2015
Taux d'actualisation	3,80 %	3,40 %	4,20 %	3,67 %	3,32 %	4,09 %

## NAV CANADA

### Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres clos les 30 novembre 2016 et 2015

(en millions de dollars canadiens)

#### 5. Avantages du personnel (suite)

Les cotisations de la Société à ses régimes de retraite à prestations définies se présentaient comme suit :

	Trimestres clos les 30 novembre	
	2016	2015
Régime de retraite capitalisé	24 \$	28 \$
Régime de retraite non capitalisé	1	-
Autres régimes à prestations définies non capitalisés	2	2
Moins les montants capitalisés	(1)	(1)
	<u>26 \$</u>	<u>29 \$</u>

Selon les prévisions préliminaires actuelles reposant sur l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, la Société s'attend à verser des cotisations aux régimes de retraite de 98 \$ pour l'exercice 2017 (112 \$ pour l'exercice 2016), et aucun paiement spécial n'est prévu (20 \$ pour l'exercice 2016).

Comme il est mentionné à la note 15 afférente aux états financiers consolidés annuels de 2016, la Société répond actuellement aux exigences en matière de capitalisation des régimes de retraite en fonction de la solvabilité par le biais de lettres de crédit. Au 30 novembre 2016, la Société avait mis en place des lettres de crédit totalisant 463 \$ (ce qui correspond à 9 % des actifs des régimes de retraite agréés au 30 novembre 2016) pour répondre à ses exigences en matière de capitalisation cumulative des régimes de retraite jusqu'à la clôture de l'année civile 2016. Pour la période annuelle qui sera ouverte le 1<sup>er</sup> juillet 2017, les lettres de crédit seront fondées sur les évaluations actuarielles effectuées en date du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Les soldes des passifs au titre des avantages du personnel à long terme comptabilisés à l'état consolidé résumé intermédiaire de la situation financière sont les suivants :

	30 novembre 2016	31 août 2016
Valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies capitalisées	(6 365) \$	(6 720) \$
Juste valeur des actifs des régimes	5 299	5 374
Passif lié aux obligations au titre des prestations définies capitalisées	(1 066)	(1 346)
Passif lié aux obligations au titre des prestations définies non capitalisées	(72)	(69)
Passif lié aux obligations au titre des autres prestations définies non capitalisées	(223)	(233)
Passif comptabilisé au titre des régimes à prestations définies	(1 361)	(1 648)
Passifs au titre des avantages du personnel à long terme	(45)	(46)
Total des passifs au titre des avantages du personnel à long terme	<u>(1 406) \$</u>	<u>(1 694) \$</u>

## NAV CANADA

### Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres clos les 30 novembre 2016 et 2015

(en millions de dollars canadiens)

#### 6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se composaient de ce qui suit :

	Terrains et bâtiments	Systèmes et matériel	Actifs en cours de développement	Total
<b>Coût</b>				
Solde au 31 août 2016	201 \$	555 \$	73 \$	829 \$
Entrées	–	–	21	21
Transferts	9	19	(28)	–
Solde au 30 novembre 2016	<u>210 \$</u>	<u>574 \$</u>	<u>66 \$</u>	<u>850 \$</u>
<b>Cumul de l'amortissement</b>				
Solde au 31 août 2016	26 \$	139 \$	– \$	165 \$
Amortissement	3	18	–	21
Solde au 30 novembre 2016	<u>29 \$</u>	<u>157 \$</u>	<u>– \$</u>	<u>186 \$</u>
<b>Valeurs comptables</b>				
Au 31 août 2016	175 \$	416 \$	73 \$	664 \$
Au 30 novembre 2016	<u>181 \$</u>	<u>417 \$</u>	<u>66 \$</u>	<u>664 \$</u>

#### 7. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se composaient de ce qui suit :

	Droit de navigation aérienne	Logiciels achetés	Logiciels maison	Actifs en cours de développement	Goodwill	Total
<b>Coût</b>						
Solde au 31 août 2016	702 \$	158 \$	168 \$	33 \$	4 \$	1 065 \$
Entrées	–	–	–	10	–	10
Transferts	–	2	2	(4)	–	–
Solde au 30 novembre 2016	<u>702 \$</u>	<u>160 \$</u>	<u>170 \$</u>	<u>39 \$</u>	<u>4 \$</u>	<u>1 075 \$</u>
<b>Cumul de l'amortissement</b>						
Solde au 31 août 2016	50 \$	34 \$	28 \$	– \$	– \$	112 \$
Amortissement	6	5	4	–	–	15
Solde au 30 novembre 2016	<u>56 \$</u>	<u>39 \$</u>	<u>32 \$</u>	<u>– \$</u>	<u>– \$</u>	<u>127 \$</u>
<b>Valeurs comptables</b>						
Au 31 août 2016	652 \$	124 \$	140 \$	33 \$	4 \$	953 \$
Au 30 novembre 2016	<u>646 \$</u>	<u>121 \$</u>	<u>138 \$</u>	<u>39 \$</u>	<u>4 \$</u>	<u>948 \$</u>

## NAV CANADA

### Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres clos les 30 novembre 2016 et 2015

(en millions de dollars canadiens)

#### 8. Dette à long terme

La note 21 afférente aux états financiers consolidés annuels de 2016 de la Société comprend de l'information sur les prêts et emprunts portant intérêt de la Société. Le 1<sup>er</sup> novembre 2016, la Société a avisé son fiduciaire de son intention de racheter sur une base proportionnelle pour 100 \$ de ses billets d'obligation générale de série BMT 2009-1 de 350 \$ en circulation. Par conséquent, un montant de 100 \$ ainsi qu'un montant de 25 \$ lié aux obligations-recettes à amortissement de série 97-2 ont été classés dans la partie courante de la dette à long terme au 30 novembre 2016. L'avis donné au fiduciaire le 1<sup>er</sup> novembre 2016 au sujet de l'achat par anticipation a donné lieu à une obligation contractuelle selon laquelle la Société doit verser une prime de remboursement relativement au rachat partiel par anticipation. Cette prime de 10 \$ a été passée en charges dans les autres charges financières dans l'état consolidé résumé intermédiaire du résultat net pour le trimestre clos le 30 novembre 2016.

Les billets ont été rachetés après le 30 novembre 2016. Le prix de rachat total, lequel a été déterminé en fonction des modalités de l'émission, équivalait à un montant de 110 \$ majoré des intérêts courus impayés jusqu'à la date du remboursement, exclusion faite de cette date, soit le 16 décembre 2016. Le solde de la dette à long terme après le rachat s'élève à 1 619 \$, dont une tranche de 25 \$ a été classée dans la dette courante.

#### 9. Instruments financiers et gestion des risques financiers

Sommaire des instruments financiers

Le tableau suivant présente la valeur comptable des instruments financiers de la Société par catégories de classement et comprend le classement dans la hiérarchie des justes valeurs de chaque instrument financier. À l'exception de la dette à long terme, la valeur comptable de tous les instruments financiers de la Société correspond à leur juste valeur.

	30 novembre 2016				Hiérarchie des justes valeurs
	Prêts et créances	Disponibles à la vente	Juste valeur par le biais du résultat net	Autres passifs financiers	
<b>Actifs financiers</b>					
Trésorerie	224 \$	– \$	– \$	– \$	Niveau 1
Débiteurs et autres	95	–	–	–	Niveau 1
Placements courants					
Fonds de réserve pour le service de la dette	–	94	–	–	Niveau 1
VAC II et autres <sup>1), 2)</sup>	–	–	210	–	Niveau 3
Placement sous forme d'actions privilégiées <sup>2), 3)</sup>	–	–	301	–	Niveau 3
	<u>319 \$</u>	<u>94 \$</u>	<u>511 \$</u>	<u>– \$</u>	
<b>Passifs financiers</b>					
Fournisseurs et autres créditeurs					
Dettes fournisseurs et charges à payer	– \$	– \$	– \$	209 \$	Niveau 1
Passif financier non dérivé <sup>4)</sup>	–	–	–	2	Niveau 3
Dette à long terme					
Obligations et billets à payer <sup>5)</sup>	–	–	–	1 719	Niveau 2
Passifs dérivés à long terme <sup>6)</sup>	–	–	19	–	Niveau 2
	<u>– \$</u>	<u>– \$</u>	<u>19 \$</u>	<u>1 930 \$</u>	

## NAV CANADA

### Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres clos les 30 novembre 2016 et 2015

(en millions de dollars canadiens)

#### 9. Instruments financiers et gestion des risques financiers (suite)

Sommaire des instruments financiers (suite)

- 1) La juste valeur de ces actifs financiers est établie selon une méthode fondée sur les flux de trésorerie actualisés dont il est question plus loin dans la présente note.
- 2) Les présents instruments financiers sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.
- 3) La juste valeur du placement de la Société sous forme d'actions privilégiées d'Aireon repose sur le prix payé par trois autres fournisseurs de services de navigation aérienne d'importance, soit ENAV (Italie), Irish Aviation Authority (l'« IAA ») et Naviair (Danemark), pour des actions privilégiées d'Aireon comportant essentiellement les mêmes caractéristiques, puisqu'il a été déterminé que cela représente la meilleure estimation de la juste valeur.
- 4) En ce qui a trait à une des filiales de la Société, dans certains cas, aux termes de la convention d'actionnaires modifiée, un actionnaire ne détenant pas le contrôle pourrait exiger que ses actions soient achetées à un prix équivalent à leur juste valeur à ce moment-là, sous réserve de certains ajustements. Le passif a été comptabilisé lors de sa naissance selon la valeur actualisée du montant du rachat. Les variations du passif attribuables aux variations de la juste valeur des actions sous-jacentes sont comptabilisées à titre de modification de l'estimation dans la période au cours de laquelle elles se produisent.
- 5) La juste valeur des obligations et des billets à payer de la Société est établie selon les cours vendeur en vigueur sur le marché secondaire à la date de clôture. Au 30 novembre 2016, la juste valeur s'établissait à 2 004 \$ (2 058 \$ au 31 août 2016), compte tenu des intérêts de 23 \$ (25 \$ au 31 août 2016).
- 6) Les actifs et passifs dérivés courants et non courants sont inscrits à la juste valeur déterminée en fonction des taux de change à terme en vigueur sur le marché et des taux d'intérêt à la date de clôture.

Il n'y a eu aucun changement dans le classement des instruments financiers depuis le 31 août 2016.

Les billets du véhicule d'actifs cadre II (« VAC II »), les placements dans le papier commercial adossé à des créances (« PCAC ») restructuré et d'autres billets sont évalués à la juste valeur au moyen de données de niveau 3. Le tableau suivant présente les écarts de la juste valeur de ces instruments financiers utilisés aux fins de l'établissement des tarifs aux dates suivantes :

	30 novembre 2016			31 août 2016		
	Valeur nominale	Écarts de la juste valeur	Juste valeur	Valeur nominale	Écarts de la juste valeur	Juste valeur
Billets du VAC II						
Catégorie A-1	118 \$	(1) \$	117 \$	191 \$	(8) \$	183 \$
Catégorie A-2	94	(1)	93	94	(6)	88
	212	(2)	210	285	(14)	271
PCAC	–	–	–	7	–	7
Autres billets	1	(1)	–	1	–	1
Total	213 \$	(3) \$	210 \$	293 \$	(14) \$	279 \$

La Société a utilisé une méthode fondée sur les flux de trésorerie actualisés pour déterminer la juste valeur de ces placements en tenant compte du risque prévu et du profil de rendement des billets en comparaison avec le rendement du marché à la date d'évaluation, soit le 30 novembre 2016. Les estimations auxquelles la Société est parvenue sont assujetties à une certaine incertitude relative à la mesure et elles dépendent de la conjoncture du marché à la date d'évaluation.

## NAV CANADA

### Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres clos les 30 novembre 2016 et 2015

(en millions de dollars canadiens)

#### 9. Instruments financiers et gestion des risques financiers (suite)

Sommaire des instruments financiers (suite)

Au 30 novembre 2016, les billets de catégories A-1 et A-2 étaient notés respectivement AA (faible) (fs) et A (faible) (fs) par DBRS. Étant donné que les notes accordées sont des notes de crédit de qualité supérieure, la Société n'a pas constitué de provision pour pertes sur créances éventuelles à l'égard de ces billets.

La Société a utilisé les taux prévus et les facteurs d'actualisation suivants :

Billets restructurés	30 novembre 2016	
	Rendement	Facteur d'actualisation en fonction du marché
VAC II, catégorie A-1	Taux des acceptations bancaires minoré de 50 points de base	Taux des acceptations bancaires majoré de 6,5%
VAC II, catégorie A-2	Taux des acceptations bancaires minoré de 50 points de base	Taux des acceptations bancaires majoré de 8,7 %
Autres billets	Taux des acceptations bancaires majoré de 30 points de base	Taux des acceptations bancaires majoré de 25,8 %

La Société est d'avis que les facteurs d'actualisation en fonction du marché présentés ci-dessus reflètent les rendements d'un marché actif pour des instruments assortis d'échéances et de risques semblables à ceux des billets respectifs.

Une variation de 50 points de base des facteurs d'actualisation en fonction du marché n'influerait pas de manière importante sur l'écart de la juste valeur. Rien ne saurait garantir l'absence de recul de la juste valeur des placements de la Société dans des billets du VAC II et dans d'autres billets ou l'absence de toute détérioration notable des marchés financiers pouvant entraîner des appels de marge excédant la capacité du VAC II à y faire face et la comptabilisation d'une importante perte sur créances. La juste valeur estimative des placements de la Société pourrait changer au cours des périodes à venir. Tout changement de la sorte pourrait être important et serait reflété à l'état consolidé résumé intermédiaire du résultat net à mesure qu'il surviendrait.

Le tableau qui suit résume l'évolution de la juste valeur des instruments financiers classés au niveau 3 :

	Billets du VAC II et billets reflète pour actifs non admissibles	PCAC	Placement sous forme d'actions privilégiées	Total
Juste valeur au 31 août 2016	272 \$	7 \$	291 \$	570 \$
Produit <sup>1)</sup>	(73)	(7)	–	(80)
Augmentation nette de la juste valeur <sup>2)</sup>	–	–	1	1
Diminution nette de la provision pour juste valeur	11	–	–	11
Incidence du change	–	–	9	9
Juste valeur au 30 novembre 2016	210 \$	– \$	301 \$	511 \$

<sup>1)</sup> Au cours de l'exercice 2017, la Société a reçu un montant en principal de 73 \$ lié aux billets du VAC II ainsi que le solde restant du principal de 7 \$ du PCAC restructuré.

<sup>2)</sup> L'augmentation nette de la juste valeur est principalement constituée des produits de dividendes accumulés.

## NAV CANADA

### Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres clos les 30 novembre 2016 et 2015

(en millions de dollars canadiens)

## 9. Instruments financiers et gestion des risques financiers (suite)

### Gestion des risques financiers

La Société est exposée à plusieurs risques, notamment le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque lié aux prix, le risque de crédit et le risque de liquidité, du fait qu'elle détient des instruments financiers. L'exposition de la Société aux risques financiers et sa façon de gérer chacun de ces risques sont décrites aux paragraphes a) à c) de la note 22 afférente aux états financiers consolidés annuels de 2016 de la Société. Ces risques et la gestion par la Société de son exposition à ces risques n'ont pas changé significativement au cours du trimestre clos le 30 novembre 2016, à l'exception de ce qui suit.

#### a) Risque de marché

##### i) Risque de change :

La Société désigne certains de ses contrats à terme comme des instruments de couverture des flux de trésorerie afin de couvrir l'exposition de la Société aux répercussions des fluctuations des taux de change. Au cours du trimestre clos le 30 novembre 2016, la Société a conclu un contrat à terme assorti d'un taux de 1,34 et échéant en juillet 2017 visant l'achat de 15 \$ US (20 \$ CA) supplémentaires afin de couvrir le coût en dollars canadiens de la cinquième tranche du placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon.

## 10. Engagements

Le tableau suivant présente une analyse des échéances des flux de trésorerie contractuels non actualisés de la Société liés à ses passifs financiers, à ses engagements en capital, à ses contrats de location simple et à son placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon au 30 novembre 2016 :

	Paiements restants – pour les exercices qui seront clos les 31 août						Par la suite
	Total	2017	2018	2019	2020	2021	
Dettes fournisseurs et charges à payer	176 \$	176 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Passif financier non dérivé	2	2	–	–	–	–	–
Passifs dérivés	19	–	–	19	–	–	–
Dettes à long terme (y compris la partie courante) <sup>1), 2)</sup>	1 725	125	375	275	25	275	650
Paiements d'intérêts <sup>2)</sup>	680	68	77	69	53	46	367
Engagements en capital <sup>3)</sup>	121	38	28	11	12	6	26
Contrats de location simple	42	6	8	7	6	6	9
Placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon <sup>4)</sup>	36	16	20	–	–	–	–
	<u>2 801 \$</u>	<u>431 \$</u>	<u>508 \$</u>	<u>381 \$</u>	<u>96 \$</u>	<u>333 \$</u>	<u>1 052 \$</u>

<sup>1)</sup> Les paiements représentent un principal de 1 725 \$. La Société entend refinancer ses emprunts en principal à leurs dates d'échéance. La Société peut choisir de rembourser une partie de ces emprunts avec les liquidités disponibles ou d'augmenter la taille d'un refinancement pour générer des liquidités additionnelles ou à d'autres fins, ou encore d'également racheter intégralement ou en partie une émission avant sa date d'échéance prévue. La dette à long terme de la Société a été réduite après le 30 novembre 2016 par suite du rachat de 100 \$ de billets d'obligation générale de série BMT 2009-1 de 350 \$.

## NAV CANADA

### Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres clos les 30 novembre 2016 et 2015

(en millions de dollars canadiens)

---

#### 10. Engagements (suite)

- 2) De plus amples renseignements sur les taux d'intérêt et les dates d'échéance de la dette à long terme sont présentés à la note 21 afférente aux états financiers consolidés annuels de 2016.
- 3) La Société a des engagements fermes en vue de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles qui s'élevaient à 121 \$ au 30 novembre 2016 (118 \$ au 31 août 2016).
- 4) Les paiements correspondent aux obligations contractuelles visant le placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon, sous réserve des conditions stipulées dans les ententes conclues par la Société en novembre 2012 qui établissent les modalités de sa participation dans Aireon, telles que modifiées (les « ententes de novembre 2012 »). Les montants sont présentés en dollars canadiens convertis au moyen du taux couvert applicable à chaque tranche du placement. En mars 2016, les ententes de novembre 2012 ont été modifiées pour rendre compte du report de l'échéance de la quatrième tranche du placement à l'exercice 2017. Le 21 décembre 2016, soit après le 30 novembre 2016, la Société a réalisé la quatrième tranche de son placement, laquelle correspond à 15 \$ US (16 \$ CA).